



# PROCÈS VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 15 MARS 2024

Le 15 mars 2024 à 12h, les adhérent·es de la FéRue (Fédération des arts de la rue en Île-de-France) se sont réunies à l'A.E.R.I (57, rue Etienne Marcel - 93100 Montreuil) pour procéder à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association.

La comptabilisation a permis de totaliser une expression totale de 58 voix sur 90 adhérent·es à jour de leur cotisation. Le quorum de 46 adhérent·es étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

Les membres ont eu à leur disposition :

- Le rapport d'activités 2023 ;
- Le budget prévisionnel 2024.
- Le rapport financier 2023 ;

L'assemblée est invitée à délibérer sur les points suivants :

- Approbation du bilan d'activités 2023 ;
- Élection du Conseil d'administration.
- Approbation du bilan financier 2023 ;

L'Assemblée générale est présidée par Bénédicte MONNAUX, co-présidente.

### // Première résolution : rapport d'activités 2023

Le bilan des activités 2023 est lu par l'ensemble des présent·es en utilisant la méthode de l'arpage. Chaque groupe fait une synthèse de la partie lue.

*CONTRE : 0 // ABSTENTION : 3 // POUR : 55*

*Cette résolution est adoptée.*

### // Deuxième résolution : bilan financier 2023

Le bilan financier 2023 est présenté à l'assemblée par Mathilde DIEN, trésorière, et Charlène HELLEBOID, coordinatrice.

Le résultat (+1 653 euros) est affecté en report à nouveau.

Le budget prévisionnel 2024 est présenté à l'assemblée mais n'est pas soumis au vote des adhérent·es.

*CONTRE : 0 // ABSTENTION : 3 // POUR : 55*

*Cette résolution est adoptée.*

### // Troisième résolution : élection du Conseil d'administration

Les candidat·es se présentent à l'assemblée qui vote à bulletin secret pour chaque personne de manière individuelle.

Les personnes morales candidat·es au Conseil d'administration se font représenter par une ou plusieurs personnes de leur choix, mais ne disposent que d'une voix.

Liste des candidat·es :

- **Lucile ANDRÉ** – comédienne, metteuse en scène ;
- Pour le **collectif Bolides** : **Giovanni ARNOUX-BELLAVITIS** et **Nassim FARANPOUR** ;
- Pour la **compagnie mkcd** : **Matthias CLAEYS** ;
- Pour la **compagnie Ayoba** : **Pauline DE LATTRE** ;
- Pour le **collectif ADADA** : **Fanny DECOUST** ;
- **Mathieu DOCHTERMANN** – journaliste ;
- Pour la **compagnie Notre Insouciance** : **Emma EVAIN** et **Simon LALANE** ;
- Pour **Les Nocturbaines** : **Alain FRANÇOIS** ;
- **Brendan LE DELLIU** – danseur, chorégraphe ;
- Pour la **compagnie l'île de la Tortue** : **Sarah MATHON** ;
- Pour la **compagnie l'Usine à Trompettes** : **Bénédicte MONNAUX** ;

- Pour la **compagnie Tout Le Monde Dehors!** : Émilie NOÉ ;

- Pour la **compagnie Arborescent.e.s** : Marie SEMSARI NEJAD.

Les candidat·es sont toutes et tous élu·es au Conseil d'administration, à la majorité des suffrages exprimés.

Le Conseil d'administration se réunira dès que possible afin d'élire le bureau de l'association. L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 17h30.

*Bénédicte MONNAUX, présidente de séance*

*Lu et approuvé le 18 mars 2024*

  
FéRue - Fédération des arts de la rue en IDF  
c/o Maison des réseaux artistiques et culturels  
221, rue de Belleville 75019 Paris  
06 30 23 93 81 - coordination@ferue.org  
SIRET : 485 389 266 000 27 / APE : 9499Z